

LES CINQ APPROCHES DE L'INSECURITE ROUTIERE

LES CINQ APPROCHES VISIONS DE L'INSECURITE ROUTIERE

- 1 - Vision **fataliste**
accident = fatalité, malchance
- 2 - Vision **juridique**
accident = faute
- 3 - Vision **systemique**
accident = dysfonctionnement local
- 4 - Vision **planificative**
accident = inadaptation du réseau des voies
- 5 - Vision **intégrée**
accident = produit d'une organisation

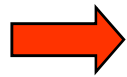
Étape 1 - Approche fataliste

L'accident, c'est la **fatalité**, la **malchance**

➔ ***On ne peut rien y faire***

Étape 2 - Approche juridique

L'accident, c'est **la faute à quelqu'un** :
l'automobiliste trop pressé,
le piéton imprudent,
ou le technicien qui a mal entretenu le panneau



***On agit par le contrôle- sanction,
l'éducation,
la sensibilisation***

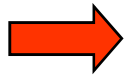
Étape 3 - Approche systémique

L'accident, c'est un **dysfonctionnement local du système de circulation** homme + véhicule + infrastructure

➔ ***On corrige le fonctionnement du système à partir du diagnostic des dysfonctionnements (accidents, vitesses excessives, audit de sécurité...) grâce à des aménagements adaptés qui ont fait la preuve de leur efficacité sur des sites comparables***

Étape 4 – Approche **planificative**

L'accident c'est une **inadaptation de la conception du réseau des voies** aux fonctions urbaines qui les entourent



On planifie le réaménagement de rues et de carrefours ...

à partir d'une hiérarchisation des voies (schéma directeur de modération de la vitesse, plan de développement des zones 30, de réaménagement des boulevards urbains, d'aménagements cyclables,...)

Étape 5 - Approche intégrée

L'accident, c'est le **produit d'une organisation inadaptée des déplacements urbains.**

On dispose des outils techniques pour y remédier, il faut les mettre en oeuvre



On intègre complètement la sécurité routière dans l'ensemble des actions de gestion urbaine (organisation multimodale des transports, lutte contre les nuisances environnementales, traitement qualitatif de l'espace public,...).

Le PDU est le cadre privilégié de cette action

Pour une vision intégrée de la sécurité routière

- Une **démarche politique** :
qui refuse de considérer comme inéluctables
les accidents de la circulation
et met en place les moyens pour y remédier
- Une **démarche publique** :
qui associe tous les usagers de l'espace public
- Une **démarche technique** :
qui met en œuvre un savoir-faire technique,
aujourd'hui bien identifié,
pour analyser l'accidentologie
et aménager une ville plus sûre